

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Documents. Des faits, des dates et
des chiffres. Affaires religieuses.
La Politique. Art et Archéologie.
Sociologie

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1907, tome 9, p. 333-337

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

DOCUMENTS

DES FAITS DES DATES & DES CHIFFRES

Affaires religieuses

La *Semaine religieuse de Montpellier* vient de publier le texte des Instructions pontificales à l'Épiscopat français relatives à l'organisation du Denier du culte.

De ce document, il ressort que, tout en reconnaissant la nécessité de cette organisation, le Saint-Père tient expressément à ce qu'on procède en la matière avec la plus grande délicatesse et « en évitant absolument tout ce qui pourrait avoir même l'apparence de vexation ou de fiscalité. »

Conformément à ce principe, toute taxation fixe et obligatoire (tant personnelle que paroissiale) devra être écartée.

De même, il conviendra d'éviter *toute sanction pécuniaire* « et *plus encore* la sanction, qui consisterait soit à supprimer le service religieux dans les paroisses, soit à refuser aux individus le saint ministère. »

Une « contre-encyclique » - A paru à Rome, au commencement de novembre, une réponse anonyme à la dernière encyclique contre le Modernisme. Cette œuvre, d'acerve critique, a été condamnée par l'autorité religieuse.

Le *Giornale d'Italia* annonçait peu après la parution de la susdite réponse que les auteurs de cette « contre-encyclique » étaient au nombre de six et que cinq d'entre eux avaient fait leur soumission au Pape. Les exemplaires mis en vente de cette scandaleuse brochure n'en continuent pas moins à figurer à la vitrine des grandes librairies de la Ville Eternelle. Il fut même un instant question d'une nouvelle édition qui devait paraître augmentée d'un chapitre consacrée, a-t-on dit, au cardinal Newman.

Condamnation absolue.— *L'Osservatore Romano* a publié dans son numéro du 20 novembre un *motu proprio* du pape assimilant les décisions de la commission biblique à celles des congrégations romaines et déclarant excommunié, *ipso facto*, quiconque soutiendra une seule des opinions ou des propositions condamnées par le dernier syllabus et par l'Encyclique contre le Modernisme.

La Politique

La paix. — Le gouvernement de Christiania a atteint le but que ses efforts poursuivaient depuis plus d'une année. Un traité vient en effet d'être signé dans cette capitale, aux termes duquel la France, l'Angleterre et l'Allemagne s'engagent à garantir l'intégrité territoriale de la Norvège, c'est-à-dire à s'opposer à l'occupation par un ennemi quel qu'il soit d'un point quelconque de ce pays. La conclusion de ce traité est due surtout, dit-on, à la pression de l'Angleterre, qui a toujours redouté de voir la Russie s'établir sur la mer du Nord. Mais la Suède estime que cette entente entre les grandes puissances et la Norvège, sa sœur séparée, constitue avant tout une marque de méfiance à son égard. Comme, d'autre part, la Suède a donné, semble-t-il, des preuves suffisantes de la modération pour que nul n'ait le droit de suspecter ses intentions, on s'accorde généralement à penser qu'elle n'a pas tout à fait tort de trouver plutôt discourtoise l'attitude de la diplomatie européenne.

Après s'être violemment séparées en 1830, la Belgique et la Hollande cherchent aujourd'hui non seulement à se rapprocher, mais encore à nouer des liens étroits. Une commission nommée par les gouvernements des deux pays étudie les conditions d'une entente qui, d'économique qu'elle serait d'abord, deviendrait vite politique. Des deux côtés de la frontière commune, journalistes et conférenciers mènent une ardente campagne dont les tendances se résument ainsi : « Nous avons beaucoup plus de chance de conserver notre autonomie en alliant nos destinées qu'en demeurant séparés. »

De leur côté, la Suède et le Danemark sont en train de contracter des accords militaires.

La Suisse, elle non plus, n'a pas confiance dans la paix du monde — et, prétendant, à tort où à raison, ne pouvoir compter que sur elle-même, elle vient de voter la loi soumise à son référendum, sur la réorganisation de son armée.

A remarquer que ces choses se passent comme la Conférence de la Haye vient de clore « ses travaux. »

En Allemagne. — Le 14 novembre a eu lieu la reprise des séances du Reichstag. Elu, comme on le sait, à la suite de la

retentissante et assez brutale dissolution du précédent, il s'était séparé le 14 mai après une courte session qui n'avait rien réalisé des vastes projets annoncés.

Quelques élections complémentaires — dues à des morts ou à des démissions — n'ont rien changé à sa représentation. La majorité reste composée de 87 conservateurs, 25 agrariens et anti-sémites, 55 libéraux modérés et 45 libéraux de gauche. L'opposition comprend 104 catholiques, 19 Polonais et 43 socialistes. Entre ces deux grandes fractions, 13 " indépendants " évoluent, se rattachant tantôt à l'opposition, tantôt à la majorité gouvernementale.

Art et Archéologie

Un sépulcre de l'ère chrétienne primitive. — Un savant italien, le professeur Marucchi, qui dirigea tant d'heureuses recherches déjà dans la Rome souterraine, croit avoir découvert la sépulture du Pape Marcelin, mort en 304 après six ans de pontificat. Il prétend que le pape Marcelin fut le premier pontife déposé dans le cimetière de Priscille et placé, à titre d'honneur, dans la crypte de la gens Acilia, qui fonda et fut propriétaire du cimetière.

M. Marucchi indique l'emplacement précis du sépulcre de Marcelin dans cette crypte et il remarque que jusqu'ici, exception faite pour le sépulcre de saint Pierre, on connaît seulement l'emplacement précis et exact de deux Papes de l'époque primitive, ceux de Corneille et d'Eusèbe. On sait bien quels sont les Papes déposés dans la crypte papale du cimetière de Callixte, mais on ne peut préciser exactement le « *loculus* » dans lequel chacun reposait.

La crypte sépulcrale des « *Acilii Glabrones* » où Marcelin fut déposé, était à juste titre appelé « *ad limina sanctorum* » ; c'était une des cryptes les plus vénérables et elle constituait comme la « *Confessio* » de la célèbre basilique de Saint-Sylvestre sur la *Via Salapia*.

Sociologie

Chez les Unifiés français. — En France, le Conseil national du Parti Socialiste Unifié comprend : *a)* les membres de la commission exécutive permanente ; *b)* les délégués des diverses fédérations ou leurs suppléants ; *c)* une délégation du groupe socialiste au Parlement.

Ce tout puissant Conseil s'est réuni dans le courant du mois pour traiter des divergences de vues qui se sont manifestées ces temps derniers au sein du parti.

Elles sont assez sérieuses.

En effet, tandis que M. Gustave Hervé accentuait sa propagande antipatriotique, M. Paul Brousse lançait un manifeste pour protester contre les doctrines antimilitaristes. D'un autre côté, MM. Basly, Lamendin et Goniaux, qui représentent à la Chambre les mineurs du Pas-de-Calais et du Nord, faisaient à Liévin une réception chaleureuse à M. Briand, bien qu'il fût frappé d'excommunication par ses anciens coreligionnaires politiques.

Après une très longue et très vive discussion, une motion a été votée, regrettant l'attitude de M. Gustave Hervé aussi bien que celle des députés qui s'employèrent à assurer à Liévin un accueil trop empressé au ministre Briand. Ainsi a pu être écartée une dangereuse scission dans le parti.

Le Conseil national a profité de l'occasion pour rappeler aux députés socialistes unifiés que, depuis l'augmentation récemment votée par les Chambres de l'indemnité parlementaire, ils sont tenus, sous peine d'exclusion du parti, de verser à la caisse de celui-ci une certaine somme annuelle, qu'on dit relativement importante.

Défaite socialiste. — Les élections municipales qui ont eu lieu ce mois dernier dans les villes de province de l'Angleterre et du pays de Galles ont été une victoire pour les conservateurs.

Les candidats socialistes ont suivi de nombreux échecs.

D'après la statistique définitive, les élus conservateurs peuvent être évalués à 145, les élus libéraux à 23, les élus du parti ouvrier à 20 et les élus socialistes à 4.

Les Jaunes. *Le Figaro* ayant attribué aux « Jaunes allemands » de récents excès commis à Rotterdam par des « strike breakers » (briseurs de grèves) venus d'Allemagne, M. Biétry, député, président de la Fédération nationale des Jaunes de France, adresse à ce propos au journal *L'Autorité* une lettre extrêmement intéressante.

De cette lettre, nous détachons les lignes qui suivent :

« Les « Jaunes » aussi bien en Allemagne qu'en Angleterre, en Suisse ou en France, sont les propagateurs d'une doctrine sociale basée sur la réconciliation des classes et l'entente entre ouvriers et patrons. Ils opposent au collectivisme et à l'étatisme des principes « propriétaires » et d'accession à la propriété.

Si nous sommes nettement hostiles aux grèves politiques ou révolutionnaires, nous ne sommes en aucun pays d'Europe des « strike breakers » et nous n'intervenons qu'au cas où une minorité de « Rouges » essaie d'imposer par la violence sa façon de procéder à une majorité de « Jaunes », ces derniers n'étant pas que je sache, en aucun cas, obligés de servir les desseins des brouillons. »

La grande majorité des sièges conservateurs ont été acquis dans les villes qui ont élu aux dernières élections parlementaires des députés libéraux.

Il n'en faudrait pas conclure que le ministère libéral a perdu la confiance des électeurs. C'est beaucoup plutôt la menace toujours imminente de la grève des chemins de fer qui a provoqué cette réaction contre le socialisme.

L'Individu et la Société. — Un journal français de province, *La Bourgogne*, écrivait, il y a une quinzaine de jours: « Depuis le 1er janvier 1907, nous avons eu à noter pour le seul département de l'Yonne, *cent-trois suicides et vingt-huit tentatives de suicides.* »

Des faits nombreux permettent, d'autre part, de considérer le Département de l'Yonne comme, dit-on, le plus " anticlérical " de France.